

# Legros s'offre la 21<sup>e</sup> édition

Petit Poucet dans la cour des grands, le tournoi de Marseille-lès-Aubigny a su gagner, au fil du temps, ses lettres de noblesse.

Quand on aime, on y revient. Depuis plusieurs années, le tournoi de Marseille-lès-Aubigny, limité à 15/4 chez les dames et 15/3 chez les hommes, affiche complet. La 21<sup>e</sup> édition, qui s'est clôturée dimanche après-midi, ne déroge pas à la règle. Satisfaction du côté de la participation mais satisfaction aussi du côté des résultats avec la victoire d'Axel Legros (15/3), pur produit de l'école de tennis local.

## Pour les Legros, une histoire de famille

Sur la lancée d'une demi-finale remportée haut la main face au Sancoinnais Yoann Aubin (15/3), le jeune prodige marseillois n'a pas fait dans la demi-mesure en s'imposant en deux sets rondement menés (6-2, 6-4) face au Fourchambaultais Sébastien Lecomte (15/3).

« Ce n'est pas parce que c'est le fils de Jérôme, notre juge-arbitre, qu'il a eu un tableau préférentiel, plaisante Alain Fontaine, président de la section.



LICENCIÉS. A Marseille-lès-Aubigny, on a la fibre tennistique. Plus de la moitié des licenciés a participé au tournoi organisé par le club.

Mais cela fait plaisir que ce soit un jeune de chez nous qui gagne. Cela n'était pas arrivé depuis la première édition. Et encore, je ne parle pas de sa sœur Anaïs (30/4) qui a remporté la finale 4<sup>e</sup> série en prenant le meilleur sur Auriane Lhaute (30/2). Mais au-delà de leur victoire, c'est l'investissement des adhérents qui me fait tout naturellement plaisir.

Sur la cinquantaine de licenciés que compte le club, près de la moitié a fait le tournoi. »

Un dynamisme local sans égal qui témoigne de la bonne santé de la section tennis. Avec plus de 85 participants, dont une vingtaine de féminines, ce sont au total plus de 150 matchs qui se sont enchaînés deux semaines durant. Alors que les

« perfs » se font de plus en plus rares avec la réactualisation mensuelle des classements, certains sont parvenus à jouer les trouble-fête du côté de la cité de la Loire, à l'instar d'Anaïs Legros (30/4).

Axel chez les hommes, Anaïs chez les dames 4<sup>e</sup> série, la fête aurait pu être à son comble chez les Legros si Sonia, la mère, n'avait pas rencontré, en demi-finale, la future vainqueur du tableau féminin, Sidy Rottemberg de Varennes-Vauzelles (15/4). Arrivée en finale, la Nivernaise a dû attendre le troisième set pour prendre l'ascendant sur la Guerrochoise Angélique Briant (15/5) : 3-6, 6-3, 6-1. ■

## LES FINALES

**Dames.** 4<sup>e</sup> série : Anaïs Legros (TC Marseille-lès-Aubigny, 30/4) bat Auriane Lhaute (SA Vauzelles, 30/2) : 6-0, 6-4 ; 3<sup>e</sup> série : Sidy Rottemberg (SA Vauzelles, 15/4) bat Briant Angélique (TC La Guerche, 15/5) : 3-6, 6-3, 6-1. **Messieurs.** 4<sup>e</sup> série : Kevin Roy (ASPTT Nevers, 30/1) bat Rodolphe Delaire (SA Pouilly, 30/1) : 6-2, 6-0 ; 3<sup>e</sup> série : Axel Legros (TC Marseille-lès-Aubigny, 15/3) bat Sébastien Lecomte (TC Fourchambault, 15/3) : 6-2, 6-4 ; plus de 55 ans : Thierry Nembrini (TC Beffois, 30) bat Jean Jacques Perreira (TC La Guerche, 30/3) : 6-0, 6-0.